



## Convention de Nairobi : une étape décisive vers une stratégie régionale contre la pollution plastique dans l'océan Indien

**Port Louis, 18 décembre 2025** - Maurice a accueilli, du 16 au 18 décembre, un atelier régional majeur dédié à l'élaboration de la future stratégie régionale de lutte contre la pollution plastique et les substances chimiques associées dans l'océan Indien, sous l'égide de la Convention de Nairobi.

L'océan Indien est aujourd'hui le deuxième océan le plus pollué au monde après l'océan Pacifique. Plastiques, microplastiques et composés chimiques associés menacent directement les écosystèmes marins, la biodiversité et la santé des populations. Face à l'urgence, l'Indianocéanie se mobilise dans le cadre de la Convention de Nairobi.

Du 16 au 18 décembre, un atelier de travail a réuni à Maurice des représentants des dix pays de la Convention de Nairobi. Au total, 60 experts, institutions publiques, organisations internationales, acteurs privés et ONG ont participé aux travaux d'identification des priorités régionales, à savoir :

- réduire la production et l'usage des plastiques problématiques
- encourager des alternatives durables et les systèmes de réutilisation
- renforcer la prévention de la pollution marine
- renforcer la production de données et le monitoring de la pollution
- renforcer les capacités de collecte et de recyclage
- développer des outils financiers efficaces, comme la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) ou les Système de Dépôt et Rachat (SDR)
- intégrer enfin les dimensions sociales, notamment la transition juste et l'égalité femmes-hommes.

« *Cet atelier est en soi un véritable succès : il témoigne d'une compréhension commune des enjeux liés à la pollution plastique et d'une volonté partagée d'agir pour protéger l'environnement marin et la santé des populations de l'océan Indien* », a déclaré Gina Bonne, Directrice de la COI.

« *Les contributions recueillies à Maurice permettront de poser les premiers jalons d'une Stratégie régionale, qui pourra être présentée lors de la COP12.* », a ajouté Jean Lindsay Azie, chef du programme Environnement au Pnud Maurice

### Une dynamique régionale qui se renforce

Pour les acteurs de la Convention de Nairobi, cette étape confirme l'élan collectif engagé dans la région. « *Cette rencontre montre la capacité de nos pays à travailler ensemble, au-delà des frontières, pour construire une réponse structurée à la pollution plastique : un défi qui nous concerne tous. Le travail engagé à Maurice marque un tournant vers une vision partagée et des actions coordonnées* », a déclaré Edgard Razafindravahy, Secrétaire général de la COI.

---

Unité communication de la COI

Tél. : (+230) 402 61 00 – [communication@coi-ioc.org](mailto:communication@coi-ioc.org)

[www.commissionoceanindien.org](http://www.commissionoceanindien.org)





L'atelier régional de Maurice a été organisé par la Commission de l'océan Indien (COI) à travers son projet Expédition Plastique océan Indien (ExPLOI) soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et la Convention de Nairobi. Il s'inscrit également dans les cadres de la Convention de Nairobi, des Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm (BRS), ainsi que du projet GEF ISLANDS – océan Indien, mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

### A propos de

**La Convention de Nairobi :** traité régional qui réunit les gouvernements, la société civile et le secteur privé de l'océan Indien de l'Ouest autour d'un objectif commun : une Indianocéanie en bonne santé, où rivières, côtes et écosystèmes marins sont protégés. Elle offre un cadre de coopération régionale, mobilise expertises et financements, et accompagne les États dans la résolution des défis environnementaux qui affectent toute la région.

Les pays membres de la Convention sont les Comores, la France, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles, la Somalie, la Tanzanie et l'Afrique du Sud.

---

#### Unité communication de la COI

Tél. : (+230) 402 61 00 – [communication@coi-ioc.org](mailto:communication@coi-ioc.org)

[www.commissionoceanindien.org](http://www.commissionoceanindien.org)



FONDS  
FRANÇAIS POUR  
L'ENVIRONNEMENT  
MONDIAL

AVEC LE SOUTIEN DE

